

VI. SÉJOUR DU PAPE A GAËTE — PROTESTATIONS — LETTRE ENCYCLIQUE CONCERNANT L'IMMACULÉE CONCEPTION — LES GOUVERNEMENTS S'ÉMEUVENT — ROLE DE LA FRANCE — RETOUR A ROME

En arrivant à Gaëte, Pie IX, la douce colombe chassée de son nid, n'avait pas encore fixé le lieu de sa résidence. Mais l'accueil qu'il reçut de la population et du prince, la royale hospitalité qui lui fut préparée dans le palais même du gouverneur, ne lui laissèrent pas le choix d'un autre refuge. C'est à peine si, avant de regagner Rome, il alla passer quelques jours à Portici, mais pour des causes politiques expliquées dans la biographie du général Oudinot.

Trois actes d'une grande importance signalèrent principalement son séjour à Gaëte.

Le premier fut une proclamation adressée à ses sujets et datée du 1^{er} janvier 1849. Dans cette proclamation, après avoir avoué avec douceur et mansuétude qu'il avait espéré jusque-là que le remords saisirait enfin des fils égarés et si coupables envers lui, Pie IX déclare que, les voyant chaque jour se livrer à de nouveaux excès, il est contraint de faire appel contre eux à la puissance redoutable et suprême dont il est dépositaire, et de s'armer du glaive spirituel que Jésus-Christ a mis en la main de son Vicaire; et il fulmine l'excommunication contre tous ceux qui ont pris une part active à la Révolution. Puis, comme attristé de la légitime rigueur à laquelle il a été obligé de recourir et de la juste défense qu'il vient de prendre de sa cause, qui est celle de Dieu, le Pontife termine par des promesses de miséricorde et de pardon pour les coupables repentants, par des vœux pour que ses fils soient rendus à son amour.

Le second acte est une protestation solennelle que le Souverain Pontife fit, le 14 février suivant, devant le Corps diplomatique accouru près de lui.

Dans cette protestation, s'unissant aux

désirs et aux plaintes de ses véritables sujets contre les factieux, qui venaient, dans un décret de leur assemblée, de proclamer le pape déchu, de droit et de fait, du gouvernement temporel de l'État romain, Pie IX en appelait à tous les souverains du monde.

Enfin le troisième acte est une lettre encyclique que le Saint-Père adressa, le 2 février, à tous les évêques de l'univers catholique, au sujet de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie.

Dès les premiers jours, disait le pieux Pontife, où, élevé sans aucun mérite de Notre part, mais par un secret dessein de la divine Providence, sur la Chaire suprême du Prince des apôtres, Nous avons pris en main le gouvernail de l'Église entière, Nous avons été touché d'une souveraine consolation, Vénérables Frères, lorsque Nous avons su de quelle manière merveilleuse, sous le pontificat de Notre prédécesseur Grégoire XVI, de vénérable mémoire, s'est réveillé dans tout l'univers catholique l'ardent désir de voir enfin décréter, par un jugement solennel du Saint-Siège, que la Très Sainte Mère de Dieu, qui est aussi notre tendre Mère à tous, l'Immaculée Vierge Marie, a été conçue sans la tache originelle. Ce très pieux désir est clairement et manifestement attesté et démontré par les demandes incessantes présentées tant à Notre prédécesseur qu'à Nous-même, et dans lesquelles les plus illustres Prélats, les plus vénérables Châpitres canoniaux et les Congrégations religieuses, notamment l'Ordre insigne des Frères-Prêcheurs, ont sollicité à l'envi qu'il fût permis d'ajouter et de prononcer hautement et publiquement dans la liturgie sacrée, et surtout dans la préface de la Messe de la Conception de la Bienheureuse Vierge, ce mot : *Immaculée*.

La définition de ce dogme, cinq ans plus tard, devait être, ainsi que nous le dirons plus loin, le plus grand acte de ce merveilleux pontificat.

Pendant les dix-sept mois que dura l'exil de son souverain, « Rome ne fut plus qu'un club à la merci de fous furieux et de vils scélérats. » Mazzini régnait. On croit rêver en lisant le récit des atrocités qui firent répandre tant de sang et de larmes, non seulement à Rome, mais dans les villes d'Imola, de Sinigaglia, d'Ancône, de Lorette. Le clergé fut persécuté, plusieurs de ses membres égorgés. Pour mieux tromper le

peuple fidèle, malgré tout, à sa religion, les triumvirs se servirent de prêtres indignes pour célébrer les cérémonies pontificales.

Malgré ces parricides, la république romaine de 1849 fut proprement, dit Louis Veuillot, un carnaval de larrons, très ignominieux, très malfaisants, très ridicules.

Cette sinistre orgie ne pouvait donc durer. Le monde s'émut. « La proclamation de cette république, dit ici avec beaucoup d'à-propos M. l'abbé Decorsant, effraya, en effet, les souverains de l'Europe. Ils comprirent que le pouvoir temporel des papes était comme la clé de voûte de l'édifice monarchique et de la société tout entière. Et, persuadés que si la propriété de l'Église n'était point sacrée, aucune autre ne pourrait l'être, ils refusèrent de reconnaître la révolution à Rome (1). »

Hélas! vingt et un ans plus tard, les nations chrétiennes n'auront plus le même courage, et l'année 1870 verra comme une apostasie générale des gouvernements plus ou moins sous le joug des francs-maçons. Mais en 1849, toutes les nations catholiques protestèrent de leur vénération pour l'exilé de Gaëte. De France lui vinrent des offres pressantes d'hospitalité. L'Espagne, le Portugal, l'Autriche, la Bavière, jusqu'à la Prusse et la Russie lui offrirent des secours et leur appui pour sa restauration. On remarqua cependant que l'Angleterre seule se taisait.

À la France, à la fille aînée de l'Église appartenait ce glorieux rôle de rendre Rome au pape. Tandis que les Autrichiens s'avançaient dans les Légations, l'armée française, commandée par le général Oudinot, duc de Reggio, entra dans Rome après un siège de vingt-six jours. Ce fut la fin de la république mazzinienne. Le 5 eut lieu la prise du château Saint-Ange; le général proclama la restauration de la souveraineté pontificale (2).

Dès le lendemain il envoyait le colonel Niel à Gaëte porteur d'une lettre annonçant la prise de Rome et des clés de la Ville éternelle. Il serait impossible de dire la joie du Saint-Père en apprenant que son peuple était enfin délivré d'une odieuse oppression et que le sang avait cessé de couler.

(1) *Le Pape-Roi*.

(2) Voir le Général Oudinot, n° 119 des *Contemporains*.

Quelques jours plus tard, le général Oudinot, suivi de plusieurs officiers français, arrivait à son tour à Gaëte, s'agenouillait aux pieds du Pontife et le suppliait de rentrer dans sa ville de Rome.

Pie IX allait donc revenir, et, comme toujours, prêt à répandre la miséricorde et le pardon. Mais une situation nouvelle va pourtant lui être faite. Le prince Louis-Napoléon, devenu le président de la République, inaugurerait sa politique cauteleuse et plus tard si hypocrite; il voulut imposer au Saint-Père des conditions qui équivalaient à une abdication: amnistie générale, adoption dans les États de l'Église du Code Napoléon, gouvernement séculier, etc. La diplomatie prétendue conservatrice reprenait l'œuvre du triumvirat. Pie IX déclara qu'il prétendait pardonner et gouverner lui-même et qu'il préférerait l'exil à l'abdication du pouvoir temporel dont les constitutions de l'Église et ses propres serments l'avaient établi le gardien. Ces difficultés diplomatiques pouvaient arrêter le résultat de notre glorieuse expédition, mais l'intervention de nos ambassadeurs, M. de Corcelles et de M. de Rayneval, aidés par les sages conseils du cardinal Antonelli, parvinrent à écarter cet orage.

Pour cette fois, le programme de Paris demeura lettre morte, mais, hélas! il devait être repris et nous savons avec quelle sournoiserie odieuse il fut exécuté à la faveur du gouvernement impérial.

Le 12 avril 1850, Pie IX reprit possession de Rome. Enfant, il avait assisté au retour de Pie VII; ce fut pour lui le même triomphe. Toutes les âmes étaient à l'allégresse, et le cœur du Pontife tout entier au pardon.

L'amnistie fut accordée, mais avec des exclusions parmi lesquelles figuraient les triumvirs, les chefs militaires et tous les membres du gouvernement provisoire. Ainsi toujours homme de l'Église et jaloux de ses droits, Pie IX ne les revendique que pour les mettre au service de la miséricorde; et l'on ne sait ce que l'on doit admirer davantage de sa fermeté ou de sa bonté, de son caractère ou de son cœur.

VII. ADMINISTRATION TEMPORELLE
ET SPIRITUELLE DE PIE IX

La France avait beaucoup fait pour Pie IX pendant la révolution romaine, le pieux Pontife s'en souvint toujours et l'on sait quelle profonde sympathie l'unissait à notre pays. Aux officiers et aux soldats qui avaient pris part à l'expédition, il multiplia les témoignages de sa bienveillance et de sa gratitude.

Le soir même de sa rentrée au Vatican, il s'aperçut qu'il n'y avait dans le palais que des gardes suisses et romains, et il apprit que, par discrétion, notre général en chef avait ordonné à nos soldats d'occuper seulement les postes extérieurs : « Faites savoir à M. le général, s'empressa-t-il de dire, que je désire vivement qu'une partie du service intérieur du palais soit faite par les soldats français. S'il y a quelque honneur à s'approcher du souverain, cet honneur appartient surtout à ceux qui ont su le défendre au jour de l'infortune. »

La première visite qu'il rendit fut pour nos soldats malades dans les divers hôpitaux de Rome. Il commença par l'hôpital Saint-André, où il arriva sans être attendu.

S'adressant à l'agent comptable qui se trouva sur son passage, il lui dit : « Je désire m'entretenir avec les pauvres soldats qui se sont fait blesser pour moi. Voulez-vous me conduire à eux? » En disant ces mots, le pape se dirigea vers l'escalier qui conduit aux salles, et le monta, tout en s'appuyant sur le bras de l'officier qu'il appelait son fils.

Cependant quelques soldats, qui se trouvaient dans les cours, étaient montés prévenir leurs camarades, et lorsque le Saint-Père entra dans la première salle, il trouva tout le monde en émoi. Il fut impossible de retenir au lit ceux qui se sentaient la force de se lever.

Le Saint-Père s'arrêtait à chaque lit, adressant aux malades les plus douces paroles et leur distribuant médailles et chapelets.

Le factionnaire, n'ayant pu quitter son

poste comme ses camarades, n'avait rien reçu. En voyant passer le pape, il n'y put tenir : « Mon pape, dit-il, si c'était un effet de votre égard, j'ai une mère qui serait bien heureuse, elle aussi, d'avoir un chapelet. » Le bon Pontife le lui promit; le lendemain, notre militaire reçut un chapelet pour lui et un autre pour sa mère.

On arriva à la porte; mais là, les malades qui avaient suivi le Saint-Père se jetèrent tous à genoux, réclamant une nouvelle bénédiction.

De retour au Vatican, Pie IX raconta tout attendri aux prélats de sa maison sa visite à l'hôpital Saint-André. Sa Sainteté, dit-on, se plaisait aussi à répéter gaiement les divers noms que lui avaient donnés les soldats. Habités à notre langage militaire, la plupart l'appelaient *mon pape*, comme ils eussent dit : mon général. Les plus instruits le traitaient de Monseigneur. Pie IX disait aussi avec une bienveillante bonhomie : « On avait voulu me mettre en garde contre ces bons soldats français; quelques-uns même me disaient qu'ils mépriseraient la bénédiction du pape et ne voudraient pas s'agenouiller pour la recevoir. J'ai répondu que j'espérais qu'il en serait autrement, et que, d'ailleurs, je les bénirais debout, s'ils ne savaient pas s'agenouiller. J'avais raison d'avoir confiance en eux. »

Tout en prodiguant aux vivants les marques de sa reconnaissance, Pie IX n'oublia pas les morts. Par ses soins, une messe de *Requiem* fut fondée à perpétuité pour les officiers et les soldats morts au siège de Rome.

Cependant, il restait à Pie IX bien des plaies à cicatrifier. La Révolution avait tout bouleversé. Conformément à ses traditions, elle avait entassé bien des ruines. Elle avait mis le désarroi dans les finances, dans le commerce et dans l'industrie. En peu de temps, et sans nuire aux œuvres de charité, sans impôts écrasants pour la population, la restauration fut complète. L'armée, sans chefs, sans discipline, livrée à la plus effroyable confusion, fut fondue, transformée. L'agriculture et les beaux-arts



PROMULGATION DU DOGME DE L'IMMACULÉE CONCEPTION (8 DÉCEMBRE 1854)

occupèrent aussi tout spécialement le chef de l'État pontifical.

« Entre autres travaux qui intéressent également l'art et les sciences, Pie IX, à qui les archéologues ont décerné le titre de *vindex antiquitatis*, achève la restauration de la voie Appienne, commencée dès les premiers temps de son pontificat. Il en a fait le plus étonnant et le plus touchant musée qui soit au monde, car de ces urnes brisées et de ces tombeaux rompus s'échappé la leçon vivante du néant des choses humaines. » (*Veillot.*)

Enfin, sa sollicitude pourvut au sort des orphelins et des vieillards, à l'instruction de la jeunesse.

Un tel gouvernement, sous le rapport temporel, joint à l'éclat de la souveraineté spirituelle, fait du règne de Pie IX l'un des plus glorieux que l'histoire ait enregistrés.

Quelle série d'événements heureux pour l'Église s'accomplit pendant cette période de tranquillité! Concordats passés avec diverses puissances, comme l'Espagne, l'Allemagne et l'Autriche; rétablissement de la hiérarchie catholique en Angleterre et en Hollande; retour des Églises particulières à la liturgie romaine, et tant d'autres faits que nous ne pouvons, à notre grand regret, qu'à peine énumérer ici, mais qui témoignent de l'active et bienfaisante activité du Pontife-Roi.

En 1851, sur les instances du grand évêque de Poitiers et du Concile provincial de Bordeaux, Pie IX place au rang des docteurs saint Hilaire de Poitiers. Au mois d'août de cette même année, il inaugure à l'église Saint-Laurent *in Damaso* le monument élevé à la mémoire de son ministre Rossi; puis il promulgue un second jubilé dans le but de multiplier les bénédictions sur les fidèles et sur l'Église.

L'année suivante, il écrit aux évêques d'Irlande et d'Espagne pour les inviter à la concorde. Au mois de mai, il reçoit la visite des grands-ducs Nicolas et Michel de Russie, puis, un peu plus tard, il signale les nouveaux agissements de la Franc-Maçonnerie.

En 1853, les institutions pieuses et utiles se multiplient sous la bénédiction du saint Pontife; il fonde des collèges et des Séminaires. Sa sollicitude s'étend à cette grosse question des classiques, et il exprime le désir que la jeunesse, surtout dans les Séminaires, soit initiée à la véritable élégance du style et du langage, soit dans les ouvrages jusqu'alors si ignorés ou si méconnus des Pères de l'Église, soit dans les auteurs païens soigneusement expurgés. Le 9 juillet, il fait couronner, en son nom, par Mgr Pacea, l'image si vénérée à Paris de Notre-Dame des Victoires.

Mais nous ne pouvons tout dire, et nous avons hâte d'arriver à cette année inoubliable de 1854 qui vit la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception.

VIII. PROCLAMATION DU DOGME DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

Déjà, dans les jours de son exil à Gaète, Pie IX avait fait pressentir son dessein de donner à la terre ce gage de bénédictions nouvelles et au ciel cette nouvelle gloire.

Dans son Encyclique, s'adressant à tous les évêques de la chrétienté, il les exhortait à lui faire connaître, à cet égard, leurs vœux et leurs sentiments. Les réponses furent unanimes, comme l'était, parmi presque tous les enfants de l'Église, la croyance à l'Immaculée Conception, cette croyance que Bossuet appelle un *instinct*, tellement « l'esprit s'y porte de soi-même. »

Et, en effet, non encore définie de foi, cette vérité, qui a les plus profondes racines dans l'Écriture et dans la tradition, était crue depuis les siècles, et depuis longtemps on en célébrait la fête dans un grand nombre d'églises. Or, le 8 décembre, dans la basilique Saint-Pierre, en présence de 196 cardinaux, patriarches, archevêques et évêques accourus de tous les points de l'univers, Pie IX définit ce dogme.

Une foule innombrable se pressait dans la grande basilique. Au milieu de la messe, après l'évangile, chanté en latin et en grec pour marquer l'union des deux Églises,

soudain le pape interrompt le Saint Sacrifice. Les prélats viennent se ranger autour du trône pontifical.

O Père bienheureux, disent-ils, l'Église catholique, pour augmenter les louanges, la gloire et la vénération de la Vierge Marie, désire ardemment et demande de tous ses vœux que votre suprême et infaillible jugement décide la question de sa Conception sans tache. Et nous, au nom du Sacré Collège des cardinaux, au nom de tous les évêques, au nom de l'univers catholique et de tous les fidèles, nous venons postuler avec humilité pour que les vœux de tous soient accomplis.

Au milieu du sacrifice non sanglant, dans ce temple auguste du Prince des apôtres, dans cette réunion solennelle du Sénat des évêques et du peuple, daignez donc, Père bienheureux, daignez élever votre voix apostolique, et prononcez le décret dogmatique de l'Immaculée Conception de Marie pour lequel il y aura allégresse et jubilation au ciel et sur la terre.

Le Saint-Père se leva, et, d'une voix puissante, entonna le *Veni Creator*, sublime réponse à ces vœux!

Quand les dernières notes s'éteignirent, répercutées par les voûtes de la basilique, il se fit tout à coup un immense silence tout rempli de prières. Puis, semblable à une voix des cieux, la voix de Pie IX retentit.

Elle disait :

Par l'autorité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par celle des bienheureux apôtres Pierre et Paul, et par la Nôtre, Nous déclarons et définissons que la Vierge Marie a été, dès le premier instant de sa Conception, préservée de toute souillure du péché originel, et que cette doctrine est révélée de Dieu. Si quelqu'un ose penser autrement, qu'il sache que ses croyances sont réprouvées, et qu'il est lui-même sorti de la foi catholique.

Le Vicaire de Jésus-Christ venait de prononcer l'irrévocable décret.

L'émotion du Saint-Père durant cette solennelle proclamation avait été si grande, qu'à deux ou trois reprises il avait dû s'interrompre. Tous les yeux étaient remplis de larmes. Et qui donc aurait pu se soustraire à cette puissante émotion?

« Après que le peuple eut répondu au Pontife par un immense *Amen* d'adhésion et de foi, le doyen des cardinaux retourna au pied du trône du pape pour le remer-

cier d'avoir décidé, par son autorité souveraine, la croyance de l'Église. Et, tandis que le Saint-Père remontait au saint autel, pour y achever le Sacrifice commencé, les cloches de la basilique annonçaient à la cité la proclamation du décret pontifical, et le canon du château Saint-Ange semblait vouloir, par ses coups répétés, porter dans toutes les contrées de l'univers la nouvelle de ce grand événement.

» Semblable à la vague qui, du sein des océans, arrive, rapide, jusque sur le rivage des mers; semblable à l'éclair qui, du sommet des nues, atteint en un clin d'œil le dernier des horizons, la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception traversa le monde entier dans un élan divin, et parvint en un moment jusqu'à ses dernières limites. Partout la voix du successeur de saint Pierre fut accueillie avec enthousiasme, et quelques heures seulement, on peut le dire, après que cette voix suprême s'était fait entendre, l'immense *Amen* d'adhésion et de foi, commencé par le peuple romain sous les voûtes de la basilique de Saint-Pierre, se répétait sous les voûtes des cieux, par tous les peuples de la terre, et revenait plus fort et plus puissant, jusqu'au pied du trône de Pie IX, avec le bruit des acclamations prolongées de la joie et de la reconnaissance de tous (1). »

IX. ATTAQUES DE LA FRANC-MAÇONNERIE CONTRE LA PAPAUTÉ — VOYAGE DU PAPE DANS LES PROVINCES — LE PETIT MORTARA

Dans ce concert d'acclamations, la France sut se distinguer: pas une ville, pas un humble hameau qui n'ait eu ses fêtes et ses illuminations. Le triomphe de Marie apparaissait comme un symbole d'espérance à l'approche de l'orage dont on entendait les grondements dans le lointain.

Trois fois, en 1797, en 1808, en 1848, la Franc-Maçonnerie s'était bercée de l'espoir de s'installer dans la Ville Éternelle, comme avait juré de le faire

(1) *L'abbé Dumax.*

jadis, mais inutilement, l'islamisme; trois fois, elle en avait été repoussée. Une dernière manœuvre, la plus diabolique de toutes, lui réussit.

Quand Pie IX revint de l'exil, elle se proposa de s'emparer de Rome. Non contente de vouloir délivrer l'Italie de toute domination étrangère, elle fit briller à ses yeux son ancien nom de *peuple-roi*, lui inspirant l'orgueilleuse ambition de devenir la première des nations de l'Europe. Pour atteindre ce but, les États de la Péninsule n'auraient qu'à se former, non plus en confédération, mais en royaume dont le gouvernement fût confié aux princes de la maison de Savoie tenus à la discrétion de la secte. Aussi, tandis qu'elle calomnait le gouvernement pontifical, elle ruserait de cent manières pour diminuer en Autriche la maison de Habsbourg, qui avait été la dernière à couvrir la papauté de l'épée du Saint-Empire, et elle s'assurerait la neutralité hypocrite d'un successeur du premier Bonaparte, Napoléon III, qu'elle avait porté au trône de France pour être l'un des plus souples instruments de ses desseins en Europe. Puis elle pousserait le roi de Piémont et de Sardaigne, Victor-Emmanuel, à envahir par une succession inouïe de fraudes et d'abominables guets-apens, les principautés du Nord de l'Italie, le royaume des Deux-Siciles, tous les domaines du Saint-Siège, Rome enfin (1). »

Et, en effet, les premières attaques, visant le gouvernement temporel du pape et tendant à sa ruine, lui vinrent de la diplomatie étrangère. Dans le Congrès de Paris, qui suivit la guerre de Crimée, les ministres de France, de Sardaigne et d'Angleterre formulèrent contre les États pontificaux des accusations que l'on rendit publiques. « Le politique le plus foncièrement et le plus froidement pervers de son temps, » le ministre du Piémont, Cavour (2), qui rêvait l'unification de l'Italie, remit aux ministres de France et d'Angleterre une note verbale dans laquelle il exposait un projet d'expropriation des États pontificaux. Cette note n'eut pas de résultat immédiat; mais c'était une semence. Combinée avec les attaques lancées contre le gouvernement du Saint-Siège, elle fut le signal des tempêtes qui allaient éclater sur l'Église.

Pendant que Cavour démasquait ses batteries, le gouvernement impérial de France

prenait sur les États romains des informations officielles; mais l'ambassadeur de France, le comte de Rayneval, ne put s'empêcher de rendre pleine et entière justice au gouvernement pontifical.

D'ailleurs, à ces perfidies, Pie IX répondit par la mansuétude et la fermeté. Dans une encyclique adressée le 10 août 1856 aux évêques et archevêques d'Italie, il exprima sa profonde douleur « par suite de la guerre sauvage et sacrilège faite à l'Église catholique dans presque tous les pays du monde et spécialement dans la malheureuse Italie. » Il fit des vœux pour le retour des égarés, et exhorta les évêques et les fidèles à « combattre avec un redoublement d'ardeur le bon combat de la foi sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu. »

En même temps, le Pontife résolut de visiter ses États, afin de juger par lui-même de la situation de ces provinces qu'on disait si malheureuses et si lassées du joug de la Papauté. Le voyage, qui dura cinq mois, fut triomphal. Partout, Pie IX fut reçu au milieu des acclamations les plus enthousiastes. Or, puisque ce souverain si faible, et qu'on représentait comme ayant perdu toute popularité, pouvait s'absenter cinq mois de sa capitale dans des circonstances graves, pendant que la révolution s'agitait dans les pays voisins, ce voyage réfutait péremptoirement les accusations intéressées et calomnieuses d'un faux libéralisme.

Commencé le 4 mai, le voyage ne s'acheva que le 4 septembre suivant et, partout, le peuple montrait le même enthousiasme. A Foligno, à Terni, à Spolète, à Ascoli, à Lorette, à Ancône, dans les cités comme dans les hameaux, Pie IX reçut l'accueil que font des enfants à leur père. Dans les Romagnes, à Bologne et dans les Légations, pourtant si travaillées par les Sociétés secrètes, l'empressement des populations, le respect et l'amour firent cortège à l'auguste visiteur.

Cependant, là encore, les petits avaient ses préférences. Un jour, dans un village, un respectable vieillard, homme simple et peu lettré, se présentait à la tête de l'admi-



TOUCHANTE ALLEGORIE AU « CRUX DE CRUCE »
PIE IX PORTANT LA CROIX

(1) Abbé DECORSANT, *Le Pape-roi*.

(2) Voir n° 15 des *Contemporains*.